

LA HAYE FOUASSIÈRE

Mairie de La Haye-Fouassière
6 rue de la Gare
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE
Tél. 02 40 54 80 23

CONSEIL MUNICIPAL
DU 27/03/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le 27 mars, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 21 mars 2025.

Étaient présents :

Vincent MAGRÉ
Philippe FORMENTEL
Jean-Luc VIAUD
Vanessa PAGEOT
Jean-Marie MOREL
Aurélie ARQUIER
Jean-Yves ARTAUD
Séverine KUTER
Jocelyne LANDRON
Jean-Marie CAMIER
Pierre NOBLET
Philippe ROUSSEAU
Patrice CHOIMET
Stéphanie VIOLIN
Amélie GOUTH
Audrey VIDAL-BLANCHARD
Vincent PÉRUSET
Serge LAFFONTAS
Jacques COUILLAUD
Michel LHOUTELLIER
Agnès PARAGOT
Laurence CLÉMENCEAU
Sabine AUDRAIN
Isabelle CIVEL

Étaient excusés et représentés :

Elodie CAMIER ayant donné pouvoir à Vincent PÉRUSET
Bruno TOUPET ayant donné pouvoir à Agnès PARAGOT
Patrick TESSIER ayant donné pouvoir à Jean-Luc VIAUD

Secrétaire de séance : Jocelyne LANDRON

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 MARS 2025**

FINANCES

**Budget annexe « ZAC de la Sèvre »
Approbation du compte administratif 2024**

Philippe FORMENTEL expose :

CONSIDÉRANT Le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2121-14, L.2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote des comptes administratifs et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations ;

VU que M. FORMENTEL a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif ;

VU que M. Vincent MAGRÉ, Maire, s'est retiré pour le vote du compte administratif ;

Après avoir pris connaissance des conditions d'exécution du budget communal de l'exercice 2024 ;

VU l'avis de la commission Finances du 11/03/2025 ;

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :

APPROUVE le compte administratif 2024 du budget annexe « ZAC de la Sèvre » tel que présenté en annexe.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

Vote :

Pour : 22

Contre : 3

Abstention : 2

La Haye-Fouassière, le 27/03/2025

Le président de séance
Philippe FORMENTEL



Le secrétaire de séance
Jocelyne LANDRON

